

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### Comité syndical du 8 décembre 2020

Date de convocation : 26 novembre 2020

<b>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CHÂTEAUX MÉTROPOLE</b>			
<b>ARDENTES</b>	Titulaire	Gilles CARANTON	présent
	Suppléant	Jacky PINCHAULT	
<b>ARTHON</b>	Titulaire	Pascale BAVOUZET	présente
	Suppléant	Nathalie JAMET	
<b>CHÂTEAUX</b>	Titulaire	Gil AVÉROUS	présent
	Suppléant	Stéphane ZECCHI	
<b>CHÂTEAUX</b>	Titulaire	Christophe BAILLET	excusé
	Suppléant	Denis MÉRIGOT	excusé
<b>CHÂTEAUX</b>	Titulaire	Michel GEORJON	présent
	Suppléant	Roland VRILLON	
<b>CHÂTEAUX</b>	Titulaire	Chantal MONJOINT	excusée
	Suppléante	Catherine RUET	
<b>CHÂTEAUX</b>	Titulaire	Catherine DUPONT	présente
	Suppléante	Dominique TOURRÈS	
<b>COINGS</b>	Titulaire	Martine LACOTTE	présente
	Suppléant	Cécile ARTACHO	
<b>DÉOLS</b>	Titulaire	Luc DELLA-VALLE	présent
	Suppléante	Fabien BISTON	
<b>DIORS</b>	Titulaire	Christian BARON	présent
	Suppléante	Philippe DEVAULT	
<b>ÉTRECHET</b>	Titulaire	Jean PINIER	présent
	Suppléant	Évelyne PETIOT	
<b>JEU-LES-BOIS</b>	Titulaire	Jacques BREUILLAUD	excusé
	Suppléante	Annabelle LELONG	
<b>LE POINÇONNET</b>	Titulaire	Jean-Michel FORT	présent
	Suppléante	Mathilde FOUCHET	
<b>LUANT</b>	Titulaire	Bernard AUJEAN	excusé
	Suppléant	Stéphane PETIT	excusé
<b>MÂRON</b>	Titulaire	Éric FRESNEAU	présent
	Suppléant	Agnès PERROT	
<b>MONTIERCHAUME</b>	Titulaire	Jean-Pierre LEMIÈRE	présent
	Suppléant	Sabrina GAUGUERY-PASCAL	
<b>SAINT-MAUR</b>	Titulaire	Thierry DAMIEN pour le maire empêché	excusé
	Suppléant	Patrick BAUCHÉ	excusé
<b>SASSIERGES-SAINT-GERMAIN</b>	Titulaire	Marc BLANCHET	présent
	Suppléant	Valérie GERBAUD	

<b>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE L'INDRE BRENNE</b>			
<b>ARGY</b>	Titulaire	Bernadette VILLEMONT	présente
	Suppléant	Patrick BOURBON	
<b>BUZANÇAIS</b>	Titulaire	Nicolas THOMAS	présent
	Suppléante	Régis BLANCHET	
<b>CHÉZELLES</b>	Titulaire	Philippe YVON	présent
	Suppléante	Olivier PONROY	
<b>LA CHAPELLE ORTHEMALE</b>	Titulaire	Bernard HUARD DE VERNEUIL	présent
	Suppléant	Christophe MORIN	
<b>MÉOBECCQ</b>	Titulaire	Dany BADET	présent
	Suppléante	Chantale VILLIÈRE	
<b>NEUILLAY-LES-BOIS</b>	Titulaire	Patrice BOIRON	présent
	Suppléant	Françoise GUILLAUME	
<b>NIHERNE</b>	Titulaire	Bruno MARDELLE	présent
	Suppléant	Séverine GAGNERON	
<b>SAINT-GENOU</b>	Titulaire	Patrice PERRAT	excusé
	Suppléant	Martine BOPPER	excusée
<b>SAINT-LACTENCIN</b>	Titulaire	Sylvie OBOUH-FEGUE	présente
	Suppléant	Séverine CHAUVIN	présente
<b>SOUGÉ</b>	Titulaire	Claude NIVET	présent
	Suppléant	Dominique PERROT	
<b>VENDOEUVRES</b>	Titulaire	Christophe VANDAELE	présent
	Suppléant	Ghislaine LEHR	
<b>VILLEDIEU-SUR-INDRE</b>	Titulaire	Xavier ELBAZ	présent
	Suppléante	Claudine LARDEAU	

<b>CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX</b>		
<b>ARDENTES</b>	Mélanie CHAPUIS	absente
<b>BUZANÇAIS</b>	Régis BLANCHET	présent
<b>CHÂTEAUROUX 1</b>	Michel BLONDEAU	excusé
<b>CHÂTEAUROUX 2</b>	Jean-Yves HUGON	absent
<b>CHÂTEAUROUX 3</b>	Marc FLEURET	présent
<b>LEVROUX</b>	Éric VAN REMOORTERE	absent
<b>SAINT GAULTIER</b>	Lydie LACOU	absente

Membres en exercice	37
Membres présents	26
Membres ayant pris part aux votes	26

Le Président du Pays Castelroussin  
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

<b>INVITÉS (ÉES)</b>		
François BONNEAU	Conseil régional Centre-Val de Loire	présent
Dominique ROULLET	Conseil régional Centre-Val de Loire	présent
Corine JOUHANNEAU	Conseil régional Centre-Val de Loire	présente
Isabelle VALMAGGIA	Conseil régional Centre-Val de Loire	présente
Kaltoum BENMANSOUR	Conseil régional Centre-Val de Loire	excusée
Gérard NICAUD	Conseil régional Centre-Val de Loire	excusé
Thierry LOGIE	Saint-Lactencin	présent
Caroline GAUTHIER-PERRAT	CCVIB	excusée
Alexis CHOUTET	Châteauroux Métropole	absent
Isabelle HANNEQUART	Conseil de Développement	excusée
Pierre DUGUET	A3P	présent
Christelle GERMAIN	Pays Castelroussin Val de l'Indre	présente
Élodie JOLIVEAU	Pays Castelroussin Val de l'Indre	présente
Valérie DEVINEAU	Pays Castelroussin Val de l'Indre	présente
Viviana BENARD-GILLET	Pays Castelroussin Val de l'Indre	excusée
Françoise MEICHE	Pays Castelroussin Val de l'Indre	présente

## DÉLIBÉRATION

### Comité syndical du 8 décembre 2020

Le Comité syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt le mardi huit décembre à dix-huit heures à Coings, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le vingt-six novembre deux mil vingt.

Présents : Gil AVÉROUS, Pascale BAVOUZET, Dany BADET, Christian BARON, Marc BLANCHET, Régis BLANCHET, Patrice BOIRON, Gilles CARANTON, Luc DELLA-VALLE, Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ, Marc FLEURET, Jean-Michel FORT, Éric FRESNEAU, Michel GEORJON, Bernard HUARD de VERNEUIL, Martine LACOTTE, Jean-Pierre LEMIÈRE, Bruno MARDELLE, Claude NIVET, Sylvie OBOUH-FEGUE, Jean PINIER, Nicolas THOMAS, Christophe VANDAELE, Bernadette VILLEMONT et Philippe YVON.

Excusés : Bernard AUJEAN et son suppléant Stéphane PETIT, Christophe BAILLIET et son suppléant Denis MERIGOT, Michel BLONDEAU, Jacques BREUILLAUD, Chantal MONJOINT, Thierry DAMIEN (pour le maire empêché), Patrice PERRAT et sa suppléante Martine BOPPER.

Absents : Mélanie CHAPUIS, Jean-Yves HUGON, Lydie LACOU et Éric VAN REMOORTERE.

#### **Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 20 octobre 2020**

Après en avoir délibéré, le Comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,  
- APPROUVE et ADOPTE le procès-verbal du Comité syndical du 20 octobre 2020.

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin  
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

## DÉLIBÉRATION

### Comité syndical du 8 décembre 2020

Le Comité syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt le mardi huit décembre à dix-huit heures à Coings, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le vingt-six novembre deux mil vingt.

Présents : Gil AVÉROUS, Pascale BAVOUZET, Dany BADET, Christian BARON, Marc BLANCHET, Régis BLANCHET, Patrice BOIRON, Gilles CARANTON, Luc DELLA-VALLE, Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ, Marc FLEURET, Jean-Michel FORT, Éric FRESNEAU, Michel GEORJON, Bernard HUARD de VERNEUIL, Martine LACOTTE, Jean-Pierre LEMIÈRE, Bruno MARDELLE, Claude NIVET, Sylvie OBOUH-FEGUE, Jean PINIER, Nicolas THOMAS, Christophe VANDAELE, Bernadette VILLEMONT et Philippe YVON.

Excusés : Bernard AUJEAN et son suppléant Stéphane PETIT, Christophe BAILLIET et son suppléant Denis MERIGOT, Michel BLONDEAU, Jacques BREUILLAUD, Chantal MONJOINT, Thierry DAMIEN (pour le maire empêché), Patrice PERRAT et sa suppléante Martine BOPPER.

Absents : Mélanie CHAPUIS, Jean-Yves HUGON, Lydie LACOU et Éric VAN REMOORTERE.

#### Budget Primitif 2021

Après avoir rappelé le contexte financier du syndicat mixte, Monsieur DELLA-VALLE procède à l'examen détaillé des budgets de fonctionnement et d'investissement :

Chap/ art	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BS 2020	CA 2020 au 19-11- 2020	BP 2021
2	Résultat reporté	37 413,32		<b>33 660,34</b>
60	<b>ACHATS ET VARIATION DES STOCKS</b>	<b>14 280,00</b>	<b>5 318,80</b>	<b>15 847,76</b>
61	<b>SERVICES EXTÉRIEURS</b>	<b>74 719,01</b>	<b>64 107,36</b>	<b>146 997,02</b>
62	<b>AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS</b>	<b>54 690,64</b>	<b>21 966,46</b>	<b>55 833,20</b>
63	<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>	<b>6 088,37</b>	<b>2 256,94</b>	<b>6 400,00</b>
64	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>214 062,83</b>	<b>172 782,57</b>	<b>217 460,00</b>
65	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>18 988,68</b>	<b>18 968,41</b>	<b>20 510,00</b>
66	<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>1 500,00</b>	<b>800,22</b>	<b>1 400,00</b>
67	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
68	<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>27 690,75</b>	<b>27 690,75</b>	<b>25 182,96</b>
	<b>OPÉRATIONS NON VENTILLÉES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>39 105,48</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>449 433,60</b>	<b>313 891,51</b>	<b>562 396,76</b>

Chap/ art	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BS 2020	CA 2020 au 19-11- 2020	BP 2021
002	<b>TOTAL RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
64	<b>PERSONNEL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
70	<b>PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES</b>	<b>450,00</b>	<b>300,00</b>	<b>450,00</b>
74	<b>DOTATIONS, SUBVENTIONS DE PARTICIPATION</b>	<b>445 336,10</b>	<b>315 504,34</b>	<b>558 299,26</b>
75	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>3 610,00</b>	<b>1 802,65</b>	<b>3 610,00</b>
77	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>37,50</b>	<b>37,50</b>	<b>37,50</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>449 433,60</b>	<b>317 644,49</b>	<b>562 396,76</b>

Chap/ art	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	BS 2020	CA 2020 au 19-11-2020	BP 2021
001	Résultat d'investissement reporté	16 397,77		13 028,21
10	DOTATIONS FONDS ET RÉSERVES	0,00	0,00	0,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	37,50	37,50	37,50
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	0,00	0,00	0,00
19	DIFFÉRENCES SUR RÉALISATIONS D'IMMOBILISATIONS	0,00	0,00	0,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 429,19	441,49	6 897,55
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 085,30	422,99	5 500,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			33 600,00
	<b>TOTAL</b>	<b>30 949,76</b>	<b>901,98</b>	<b>59 063,26</b>

Chap/ art	RECETTES D'INVESTISSEMENT	BS 2020	CA 2020 au 19-11-2020	BP 2021
001	TOTAL RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	0,00	0,00	0,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	33 600,00
024	CESSIONS D'IMMOBILISATION	0,00	0,00	0,00
10	DOTATIONS, FONDS ET RÉSERVES	3 259,01	2 637,21	280,30
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	0,00	0,00	0,00
19	DIFFÉRENCES SUR RÉALISATIONS D'IMMOBILISATIONS	0,00	0,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00	0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0,00	0,00	0,00
28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	27 690,75	27 690,75	25 182,96
	<b>TOTAL</b>	<b>30 949,76</b>	<b>30 327,96</b>	<b>59 063,26</b>

Après en avoir délibéré, le Comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,  
- APPROUVE et ADOPTE le Budget Primitif 2021.

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin  
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

## DÉLIBÉRATION

### Comité syndical du 8 décembre 2020

Le Comité syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt le mardi huit décembre à dix-huit heures à Coings, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le vingt-six novembre deux mil vingt.

Présents : Gil AVÉROUS, Pascale BAVOUZET, Dany BADET, Christian BARON, Marc BLANCHET, Régis BLANCHET, Patrice BOIRON, Gilles CARANTON, Luc DELLA-VALLE, Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ, Marc FLEURET, Jean-Michel FORT, Éric FRESNEAU, Michel GEORJON, Bernard HUARD de VERNEUIL, Martine LACOTTE, Jean-Pierre LEMIÈRE, Bruno MARDELLE, Claude NIVET, Sylvie OBOUH-FEGUE, Jean PINIER, Nicolas THOMAS, Christophe VANDAELE, Bernadette VILLEMONT et Philippe YVON.

Excusés : Bernard AUJEAN et son suppléant Stéphane PETIT, Christophe BAILLIET et son suppléant Denis MERIGOT, Michel BLONDEAU, Jacques BREUILLAUD, Chantal MONJOINT, Thierry DAMIEN (pour le maire empêché), Patrice PERRAT et sa suppléante Martine BOPPER.

Absents : Mélanie CHAPUIS, Jean-Yves HUGON, Lydie LACOU et Éric VAN REMOORTERE.

#### Approbation du plan de financement pour le poste animation-gestion LEADER pour l'année 2021

Conformément au ROB, au regard de la consommation de l'enveloppe (98,9 % fléchés) et du retard dans l'instruction des dossiers (29,6 % payés), le temps dédié au programme LEADER sera ramené à un ½ ETP. Cette diminution permettra de financer la mission jusqu'en décembre 2022. À noter toutefois, qu'un avenant à la convention tripartite (datée du 23 novembre 2016 relative à la mise en œuvre du développement local mené par les acteurs locaux dans le cadre du programme de développement rural du CVL) est nécessaire pour modifier le temps consacré à l'animation-gestion. Le plan de financement est le suivant :

Dépenses	Montant euros TTC	FEADER - LEADER	Autofinancement Pays
<b>Salaire brut + charges patronales 0.5 ETP - Viviana BENARD-GILLET</b>	19 493,10 euros	80 % 15 594,48 euros	20 % 3 898,62 euros

Après en avoir délibéré, le Comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- AUTORISE le président à signer un avenant à la convention entre le Groupe d'Action Locale, l'Autorité de Gestion et l'Organisme Payeur,
- APPROUVE le plan de financement du poste (0.5 ETP) de l'animation LEADER pour l'année 2021,
- AUTORISE le président à solliciter le FEADER sur la mesure 19.4 (fiche action 7) du programme LEADER à hauteur de 80 % soit 15 594,48 euros.

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin  
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

## DÉLIBÉRATION

### Comité syndical du 8 décembre 2020

Le Comité syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt le mardi huit décembre à dix-huit heures à Coings, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le vingt-six novembre deux mil vingt.

Présents : Gil AVÉROUS, Pascale BAVOUZET, Dany BADET, Christian BARON, Marc BLANCHET, Régis BLANCHET, Patrice BOIRON, Gilles CARANTON, Luc DELLA-VALLE, Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ, Marc FLEURET, Jean-Michel FORT, Éric FRESNEAU, Michel GEORJON, Bernard HUARD de VERNEUIL, Martine LACOTTE, Jean-Pierre LEMIÈRE, Bruno MARDELLE, Claude NIVET, Sylvie OBOUH-FEGUE, Jean PINIER, Nicolas THOMAS, Christophe VANDAELE, Bernadette VILLEMONT et Philippe YVON.

Excusés : Bernard AUJEAN et son suppléant Stéphane PETIT, Christophe BAILLIET et son suppléant Denis MERIGOT, Michel BLONDEAU, Jacques BREUILLAUD, Chantal MONJOINT, Thierry DAMIEN (pour le maire empêché), Patrice PERRAT et sa suppléante Martine BOPPER.

Absents : Mélanie CHAPUIS, Jean-Yves HUGON, Lydie LACOU et Éric VAN REMOORTERE.

#### Approbation du plan de financement pour le poste animation de la démarche PAT pour l'année 2021

Conformément au ROB, suite au diagnostic alimentaire et agricole des territoires du Pays Castelroussin Val de l'Indre et du Parc Naturel Régional de la Brenne réalisé courant 2020, le Pays souhaite s'engager dans un projet alimentaire territorial. Le plan de financement est le suivant :

Dépenses	Montant euros TTC	Région - CRST	FEADER LEADER	Autofinancement Pays
<b>Salaire brut + charges patronales</b>		60 %	20 %	20 %
<b>0.5 ETP - Viviana BENARD-GILLET</b>	19 493,10	11 600,00 euros	3 946,55 euros	3 946,55 euros

Après en avoir délibéré, le Comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE le plan de financement du poste (0.5 ETP) de l'animation de la démarche PAT pour l'année 2021,
- AUTORISE le président à solliciter une subvention régionale sur la fiche 05-4 du CRST à hauteur de 60 % soit 11 600,00 euros et une subvention FEADER sur la mesure 19.2 (fiche action 3) du programme LEADER à hauteur de 20 % soit 3 946,55 euros.

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin  
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE



## DÉLIBÉRATION

### Comité syndical du 8 décembre 2020

Le Comité syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt le mardi huit décembre à dix-huit heures à Coings, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le vingt-six novembre deux mil vingt.

**Présents :** Gil AVÉROUS, Pascale BAVOUZET, Dany BADET, Christian BARON, Marc BLANCHET, Régis BLANCHET, Patrice BOIRON, Gilles CARANTON, Luc DELLA-VALLE, Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ, Marc FLEURET, Jean-Michel FORT, Éric FRESNEAU, Michel GEORJON, Bernard HUARD de VERNEUIL, Martine LACOTTE, Jean-Pierre LEMIÈRE, Bruno MARDELLE, Claude NIVET, Sylvie OBOUH-FEGUE, Jean PINIER, Nicolas THOMAS, Christophe VANDAELE, Bernadette VILLEMONT et Philippe YVON.

**Excusés :** Bernard AUJEAN et son suppléant Stéphane PETIT, Christophe BAILLIET et son suppléant Denis MERIGOT, Michel BLONDEAU, Jacques BREUILLAUD, Chantal MONJOINT, Thierry DAMIEN (pour le maire empêché), Patrice PERRAT et sa suppléante Martine BOPPER.

**Absents :** Mélanie CHAPUIS, Jean-Yves HUGON, Lydie LACOU et Éric VAN REMOORTERE.

#### Approbation du plan de financement pour l'animation du site Natura 2000 Vallée de l'Indre pour l'année 2021

Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 Vallée de l'Indre portée par le Pays Castelroussin Val de l'Indre depuis le 5 octobre 2018, des nouvelles demandes de subvention doivent être déposées avant le 31 décembre 2020.

Dépenses		Recettes	
Expertise scientifique : protocole de suivis, inventaires des espèces d'intérêt communautaire	13 545,00 euros	État - DREAL - Centre-Val de Loire	36 849,47 euros
Expertise scientifique : diagnostics et suivis des MAEC	13 230,00 euros	Europe - FEADER - Centre-Val de Loire	36 849,47 euros
Expertise technique agricole : mise en œuvre et suivis des MAEC	14 920,20 euros		
Salaires bruts + charges patronales	27 829,35 euros		
Environnement : 0.5 ETP			
Communication : 0.25 ETP			
Coûts indirects	4 174,39 euros		
<b>TOTAL</b>	<b>73 698,94 euros</b>		<b>73 698,94 euros</b>

Après en avoir délibéré, le Comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE le plan de financement de l'animation du site Natura 2000 Vallée de l'Indre pour l'année 2021,
- AUTORISE le président à solliciter des subventions DREAL et FEADER à hauteur de 73 698,94 euros et de signer tous les actes afférents ainsi que les éventuelles consultations publiques et ce, pour répondre aux missions confiées.

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin  
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

## DÉLIBÉRATION

### Comité syndical du 8 décembre 2020

Le Comité syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt le mardi huit décembre à dix-huit heures à Coings, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le vingt-six novembre deux mil vingt.

Présents : Gil AVÉROUS, Pascale BAVOUZET, Dany BADET, Christian BARON, Marc BLANCHET, Régis BLANCHET, Patrice BOIRON, Gilles CARANTON, Luc DELLA-VALLE, Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ, Marc FLEURET, Jean-Michel FORT, Éric FRESNEAU, Michel GEORJON, Bernard HUARD de VERNEUIL, Martine LACOTTE, Jean-Pierre LEMIÈRE, Bruno MARDELLE, Claude NIVET, Sylvie OBOUH-FEGUE, Jean PINIER, Nicolas THOMAS, Christophe VANDAELE, Bernadette VILLEMONT et Philippe YVON.

Excusés : Bernard AUJEAN et son suppléant Stéphane PETIT, Christophe BAILLIET et son suppléant Denis MERIGOT, Michel BLONDEAU, Jacques BREUILLAUD, Chantal MONJOINT, Thierry DAMIEN (pour le maire empêché), Patrice PERRAT et sa suppléante Martine BOPPER.

Absents : Mélanie CHAPUIS, Jean-Yves HUGON, Lydie LACOU et Éric VAN REMOORTERE.

#### Approbation du plan de financement pour le poste animation des actions TVB pour l'année 2021

Dans le cadre de l'animation des actions TVB portée par le Pays Castelroussin Val de l'Indre depuis avril 2017, de nouvelles demandes de subvention doivent être sollicitées pour poursuivre la mobilisation locale sur cette thématique. Le plan de financement est le suivant :

Dépenses	Montant euros TTC	Région - CRST	AELB - PNA	Autofinancement Pays
<b>Salaire brut + charges patronales 0.5 ETP</b>	17 847,72 euros	50 % 8 900 euros	25 % 4 473,86 euros	25 % 4 473,86 euros

Après en avoir délibéré, le Comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE le plan de financement du poste (0.5 ETP) relatif à l'animation des actions TVB pour l'année 2021,
- AUTORISE le président à solliciter une subvention régionale sur la fiche 31 du CRST à hauteur de 50 % soit 8 900 euros et une subvention de l'AELB dans le cadre du PNA à hauteur de 25 % soit 4 473,86 euros.

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin  
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

## DÉLIBÉRATION

### Comité syndical du 8 décembre 2020

Le Comité syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt le mardi huit décembre à dix-huit heures à Coings, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le vingt-six novembre deux mil vingt.

Présents : Gil AVÉROUS, Pascale BAVOUZET, Dany BADET, Christian BARON, Marc BLANCHET, Régis BLANCHET, Patrice BOIRON, Gilles CARANTON, Luc DELLA-VALLE, Catherine DUPONT, Xavier ELBAZ, Marc FLEURET, Jean-Michel FORT, Éric FRESNEAU, Michel GEORJON, Bernard HUARD de VERNEUIL, Martine LACOTTE, Jean-Pierre LEMIÈRE, Bruno MARDELLE, Claude NIVET, Sylvie OBOUH-FEGUE, Jean PINIER, Nicolas THOMAS, Christophe VANDAELE, Bernadette VILLEMONT et Philippe YVON.

Excusés : Bernard AUJEAN et son suppléant Stéphane PETIT, Christophe BAILLIET et son suppléant Denis MERIGOT, Michel BLONDEAU, Jacques BREUILLAUD, Chantal MONJOINT, Thierry DAMIEN (pour le maire empêché), Patrice PERRAT et sa suppléante Martine BOPPER.

Absents : Mélanie CHAPUIS, Jean-Yves HUGON, Lydie LACOU et Éric VAN REMOORTERE.

#### Budget 2020 – Décision Modificative n° 1

Suite à une erreur d'imputation budgétaire au chapitre 65 et afin de procéder, avant la clôture de l'exercice budgétaire, au versement des indemnités des élus, il est proposé au Comité syndical d'autoriser le transfert de crédits comme suit :

- augmentation de 24,25 euros sur le chapitre 65 :
  - article 6531 : + 22,74 euros
  - article 6533 : + 1,44 euros
  - article 65888 : + 0,07 euros
- diminution de 24,25 euros sur le chapitre 011 à l'article 6251.

Chapitre	Article	Désignation	Montant des crédits ouverts avant DM	Décision modificative	Montant des crédits ouverts après DM
65	6531	Indemnités	17 747,52	+22,74	17 770,26
	6533	Cotisations de retraite	1 241,16	+1,44	1 242,60
	65888	Autres	0,00	+0,07	0,07
011	6251	Voyages et déplacements	3 000,00	-24,25	2 975,75

Après en avoir délibéré, le Comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE cette décision modificative,
- AUTORISE le président à signer les documents afférents.

Pour extrait conforme,

Le Président du Pays Castelroussin  
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE